**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 16 (1928)

**Heft:** 281

**Artikel:** Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-259437

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

collaboration avec James Watt, l'inventeur de la machine à vapeur, lui offrit l'occasion d'étudier de nombreuses questions techniques, et en particulier le problème de la « fumée ardente ».

On n'ignorait pas que lorsqu'on chauffe du charbon, il se développe des vapeurs susceptibles de prendre feu, et plusieurs inventeurs cherchaient à tirer pratiquement parti de ce phénomène. Murdoch analysa donc les propriétés que présentent à cet égard diverses espèces de charbon, et il construisit spécialement des fours à gaz et des brûleurs pour lampes. Les essais se poursuivaient lorsque arriva tout à coup la nouvelle qu'il fallait à tout prix hâter le travail, car le Français Le Bon était sur le point de réaliser l'éclairage au gaz; les ateliers de Soho connurent alors une activité fiévreuse, L'entreprise elle-même ne recula devant aucun sacrifice pour améliorer la fabrication du gaz à brûler et faire connaître la nouvelle méthode d'éclairage. Murdoch put alors installer la première grande installation d'éclairage dans une manufacture de tissages, à Manchester, et depuis 1806, le gaz fut fabriqué dans des usines de plus en plus grandes, selon des méthodes industrielles. Mais on ne songeait pas encore à utiliser la flamme du gaz pour la cuisson, ne fût-ce qu'en raison des impuretés que l'on ne parvenait pas à en éliminer, de sorte que cette « diablerie puante » fut longtemps l'objet de plaisanteries dédaigneuses.

Vers le milieu du XIXme siècle, l'industrie du gaz pénétra également en Suisse. Berne fut la première ville de notre pays qui construisit une usine à gaz, en 1842. En 1863, 20 villes déjà possédaient un réseau de distribution de gaz. Plus de 300 communes en jouissent actuellement, grâce à l'installation de 90 usines environ. La production totale a atteint, en 1927, le chiffre respectable de 190 millions de mètres cubes, contre 15 millions seulement en 1880.

L'utilisation du gaz d'éclairage pour la cuisine et le chauffage a pris son premier essor vers 1880. C'est ainsi que plusieurs industries ont pu se vouer en Suisse à la fabrication des appareils à gaz. Mais, tandis qu'avant la guerre la fabrication de fourneaux à gaz n'occupait à peine que 150 ouvriers, les établissements de Bâle, d'Allschwil, de Soleure, de Sursee, de Zurich, d'Arbon, de Fribourg et de Genève assurent aujourd'hui l'existence d'environ 600 ouvriers. Si l'on tient compte du personnel engagé dans les fonderies, fabriques d'armatures, ateliers de laminage, fabriques de couleurs et ateliers d'émaillage, cette branche de notre industrie occupe assurément dans notre économie une situation fort enviable.

Le développement jusqu'ici vraiment réjouissant de notre industrie des appareils à gaz est le fait des efforts inlassables des diverses fabriques qui tendent à assurer à leurs produits une supériorité caractéristique, tant par leur perfection technique, l'économie de leur emploi et leur construction solide, mais également par leurs prix avantageux. Mais, depuis quelque temps, cette branche de notre industrie, qui travaille presque exclusivement pour le marché intérieur, éprouve de grandes difficultés à soutenir la concurrence d'entreprises étrangères L'importation des fourneaux à gaz a passé de 512,000 fr., en 1924, à 1.358,000 fr. en 1927. La situation est actuellement si grave, que quelques fabriques suisses ne paraissent même pas marcher à demi rendement. Souhaitons que l'opinion publique de notre pays ne demeure pas indifférente à cette situation. Elle peut, dans la lutte où elle est engagée, soutenir une industrie suisse importante, dans l'intérêt des compatriotes qui y trouvent leur gagne-pain et pour le bien de toute notre économie nationale.

(Communiqué par la « Semaine Suisse ».)





## Les constructions à la Saffa.

D'après le rapport du Comité des constructions, on évalue à 32,000 m² l'espace bâti dans l'enceinte de l'Exposition. Celle-ci couvrira au total un espace de 94.000 m². Les premiers travaux de construction vont commencer incessamment, et l'on estime que les restaurants pourront être sous toit au commencement de juin, et les halls au mois de juillet.

### Prix d'entrée à la Saffa.

Les prix d'entrée à la Saffa ont été fixés de la manière suivante: Cartes journalières pour adultes, 2 fr.; cartes journalières pour sous-officiers et soldats en uniforme et pour enfants de 6 à 15 ans, 1 fr.; classes d'école accompagnées d'un maître, 50 cent. par personne; carte permanente avec la photographie du possesseur, 8 fr. L'entrée est libre pour les enfants au-dessous de 6 ans.

## A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Genève. — « Goutte de lait. » — Cette œuvre, dont la fondation remonte à plus de vingt-cinq ans, a cette année, et pour faire face à de nouveaux besoins, renouvelé ses cadres et agrandi son Comité. Celui-ci s'est surtout occupé de créer, dans plusieurs quartiers de la ville, des dépôts de lait destiné aux bébés souffreteux; il en a ouvert un aux Eaux-Vives et projette d'en ouvrir d'autres à Carouge et aux Pâquis. Celui de la Maison du Peuple, qui date de la période de guerre, fonctionne encore. La « Goutte de Lait » employe le lait de la ferme de Jussy, et le livre pasteurisé, en hiver, et stérilisé en été, tout préparé dans un biberon pour chaque repas. Chaque dosage est individualisé, et contient en outre un mélange d'eau et de bouillon de céréales. Les plus grands enfants reçoivent des soupes d'avoine ou de légumes, qui cuisent plusieurs heures, avant d'être placées dans un auto-cuiseur, où leur cuisson continue jusqu'au lendemain. Grâce aux soins méticuleux apportés à ces préparations, la mortalité parmi les bébés nourris par la « Goutte de Lait » est extrêmement basse, et est même l'année dernière tombée au-dessous du chiffre de 2 %, chiffre atteint dès le moment où le lait de Jussy a été utilisé. Il faut dire aussi que les enfants sont tous surveillés et suivis de près par une infirmière-chef, diplômée du Bon Secours.

La « Goutte de Lait » de Genève participera à la Saffa.

(Extraits du rapport annuel.)

# Carnet de la Quinzaine

Jeudi 26 avril:

Neuchatel: Aula de l'Université, 14 h.: Assemblée générale de prințemps du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale. Ordre au jour: 1. Election complémentaire du Comité (éventuelle). — 2. Délibération sur les comptes de 1927. — 3. Décision de principe sur le but spécial de la campagne 1928-1929: l'utilisation des loisirs. — 4. Adhésion au Comité national d'hygiène mentale. — 5. Divers et propositions individuelles. — 6. Allocation In Memoriam Joséphine Butler (1828-1928). — 7. Conférence sur l'examen médical prénuptial. — 8. Visite d'institutions neuchâteloises d'hygiène sociale de l'enfance.

### Mardi 1er mai:

LAUSANNE: (Local à fixer.) 14 h. ½. Séance commémorative en l'honneur de Joséphine Butler. Orateurs: Mme Alfred Galland, Mle de Mestral Combremont, Mme Curchod-Secretan. Organisée par l'Association du Sou pour le Relèvement moral et la branche vaudoise des Amies de la Jeune Fille.

## Mercredi 2 mai:

LUTRY: Auberge du Singe abstinent, 14 h.: Réunion printanière des Sections de Vaud et de Genève de la Ligue suisse de Femmes abstinentes.

# MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE

Téléph.: 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.